



RAIPH

RÉSEAU AFRICAIN POUR L'INCLUSION
DES PERSONNES HANDICAPÉES

PLAN STRATEGIQUE DU RESEAU AFRICAIN POUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES

PERIODE : 2026- 2030

Mars 2026

Table des matières

I.	MESSAGE DU DIRECTOIRE AFRICAIN.....	2
II.	CONTEXTE.....	3
III.	VISION	4
IV.	MISSION	4
V.	VALEURS	4
VI.	ZONE D’INTERVENTION ET ORGANIGRAMME	4
VII.	ORGANIGRAMME	4
VIII.	METHODOLOGIE DE TRAVAIL	4
IX.	IX. ANALYSE SITUATIONNELLE	4
X.	OBJECTIF GENERAL	5
XI.	AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	5
XII.	OBJECTIFS SPECIFIQUES ET STRATEGIES D’INTERVENTION PAR AXE	6
XIII.	MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE	7
XIV.	SUIVI ET EVALUATION	8

I. MESSAGE DU DIRECTOIRE AFRICAIN

C'est avec plaisir que nous vous présentons le draft du plan stratégique 2026-2030 de notre Réseau. Ce plan est le fruit d'une activité de consultation réalisée auprès des membres de nos différentes représentations tant sur le plan national que sur le plan international. Nous tenons à remercier les parties prenantes pour leur précieuse collaboration. Cette consultation nous a permis de réfléchir sur les grands enjeux de l'action sociale, de l'éducation et de la participation à la promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap. Cette réflexion nous amène à définir les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des prochaines années.

Le plan stratégique 2026-2030 s'articule autour de cinq grandes orientations:

- ✓ la consolidation et l'amélioration des acquis ;
- ✓ la collecte, le traitement et la diffusion des informations sur le thème du handicap ;
- ✓ la diversification des sources de financement et des partenaires ;
- ✓ le renforcement et la visibilité du Réseau sur le plan national et international ;
- ✓ le renforcement des capacités des cadres du Réseau.

Nous sommes persuadés que nos actions concertées contribueront à améliorer de manière significative les conditions de vie des différentes bénéficiaires et à augmenter la qualité et l'efficacité de nos services auprès des personnes en situation de handicap.

Alors que l'actualité et les débats de société nous rappellent que la lutte contre l'ignorance, la pauvreté et pour les droits humains fondamentaux n'est jamais terminée, l'engagement du RAIPH demeure plus important que jamais. Le RAIPH entend remplir sa mission avec détermination, enthousiasme et patriotisme.

II. CONTEXTE

Peuplé d'au moins 1,568 milliard d'habitants avec près de 15,6% de la population vivant avec un handicap, les pays Africains sont en pleine mutation et ont entrepris depuis 2010 des réformes structurelles importantes. Ces réformes ont eu pour conséquence la relance de la croissance. Une tendance qui devrait conduire à la réduction des inégalités sociales et permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations en générale et des personnes en situation de handicap en particulier. Mais force est de constater qu'en dépit de cette croissance porteuse d'espoir, la prise en compte des besoins spécifique des personnes en situation de handicap n'a pas encore connu une régression significative. En effet, l'incidence de la proportion de la prise en compte de l'approche handicap demeure importante. Une situation aggravée surtout par l'ignorance, la stigmatisation et l'exclusion des populations à l'égard des personnes en situation de handicap.

Pour renverser cette tendance, toutes les structures des Etats Africains, les organismes nationaux, internationaux et tous les partenaires techniques et financiers doivent être mobilisées pour faire de l'inclusion des personnes en situation de handicap leurs principales priorités. Le RAIPH dans son action humanitaire et charitable, conscient des réalités des conditions de vie précaires des personnes en situation de handicap, n'entend pas rester en marge de la lutte pour relever ce défi : informer pour bâtir un monde plus inclusif. C'est dans cet esprit que le RAIPH dans le but de contribuer à cet effort contre la violation des droits des personnes en situation de handicap, propose d'apporter son expertise. Les principaux objectifs de notre plan stratégique ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les résultats souhaités dans les cinq prochaines années sont définies plus bas.

III. VISION : Construire une Afrique inclusive où les personnes en situation de handicap participent pleinement au développement économique, social, politique et culturel dans la dignité et l'égalité.

IV. MISSION : Promouvoir les droits, l'autonomie et l'inclusion socio-professionnelle des personnes handicapées en Afrique à travers le plaidoyer, la recherche, le renforcement des capacités et les innovations économiques et numériques.

V. OBJECTIF GENERAL : Contribuer à l'inclusion sociale et économique d'au moins 1 000 000 de personnes handicapées en Afrique d'ici 2030.

VI. VALEURS : Les valeurs qui guideront nos actions sont: L'optimisme - Inclusion- Participation- Intégrité- Empathie- Autonomie.

VII. ZONE D'INTERVENTION ET ORGANIGRAMME

Le RAIPH intervient sur le continent Africain à travers ses différents organes. Pour se rapprocher des bénéficiaires, le RAIPH dispose des représentations dans les pays Africain en plus du siège situé à Bafoussam- Cameroun.

VIII. ORGANIGRAMME

- ➔ Un Conseil Africain - Un Directoire Africain - Un Directoire National.

IX. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour l'élaboration de ce plan stratégique, le RAIPH a utilisé une approche participative. Pour formuler les orientations stratégiques pour les cinq années à venir, une analyse critique et objective de la situation actuelle du Réseau doit être réalisée. Cette analyse devra permettre l'élaboration du cadre conceptuel FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) appelé matrice de la formulation des orientations stratégiques. Cette méthodologie permettra d'identifier les éléments positifs et les défis qui pourront influencer la bonne marche et l'efficacité du réseau au cours des cinq années à venir, ainsi que les opportunités et les menaces dont il faudra tenir compte. Par cette démarche, les orientations stratégiques, les objectifs, les stratégies d'interventions et les activités à mener devront être formulées.

X. ANALYSE SITUATIONNELLE

Elle a été centrée sur l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

○ Force :

- Existence des bénéficiaires sur le continent
- Existence de bonnes relations avec les institutions étatiques
- Possession des domaines sur le continent
- Bonne organisation et gestion administrative
- Bonne réputation des organisations membres dans la société.

○ Faiblesses

- Forte dépendance financière des partenaires
- Faiblesse dans l'élaboration du plan stratégique
- Absence d'un centre de recherche, d'étude et de communication sur le handicap
- Absence des locaux propre du réseau au niveau des annexes
- faiblesse de la politique de communication
- Manque des sources de revenus propres ➤ Opportunités

XI. OBJECTIF GENERAL

Conscient de sa vision et de sa mission, le RAIPH se fixe comme objectif général pour les cinq années à venir de: « travailler à l'amélioration de la qualité de ses services en mettant en place la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap ».

XII. AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le RAIPH a identifié cinq axes stratégiques d'intervention et des objectifs associés pour les cinq années à venir aux fins d'atteindre son objectif général à savoir:

➤ **Axe stratégique 1 : Consolidation et développement des acquis**

1.1. Améliorer la qualité de nos services

La démarche qualité de services fait partie des composantes clés de succès dans toute organisation. Le RAIPH s'appropriera cette démarche en faisant appel à l'expertise extérieure et en opérant une bonne affectation des volontaires dans différents domaines.

1-3- Augmenter le nombre des représentations

Avec son réseau actuellement fonctionnelle, le RAIPH conscient de l'importance du besoin non encore satisfait, va implanter d'autres représentations au niveau des Etats Africain pour se rapprocher davantage de sa cible.

➤ **Axe stratégique 2: Création du centre de recherche appliquée sur le handicap**

2-1- Construire et équiper un centre de recherche appliquée sur le handicap

Les personnes en situation de handicap ont besoin de cadre approprié pour un travail efficace. A travers la création de ce centre de recherche, le réseau espère assurer une meilleure promotion des droits des personnes en situation de handicap à travers les collectes des données, des recherches, des études, l'évaluation, la diffusion, la communication et le partenariat.

➤ **Axe stratégique 3: Diversification des sources de financement-des partenaires**

3-1- Chercher et nouer de nouveaux partenariats

A travers ce programme, le RAIPH projette développer son réseau de contacts et de partenariat en nouant des partenariats avec d'autres réseaux et institutions sur le plan international (UA, FIRAH, etc.)

3-2- Initier des activités génératrices de revenus

Une des priorités du réseau c'est d'assurer son autonomie financière. L'initiation d'activités génératrices s'inscrit dans cette vision d'autonomisation progressive de notre réseau vis-à-vis des partenaires extérieurs.

➤ **Axe stratégique 4 : Renforcer la visibilité du réseau**

4-1- Créer une cellule de communication

Communiquer sur les nombreuses actions entreprises par les points focaux afin de montrer leurs impacts sociaux sur les bénéficiaires et sur les communautés. La création de la cellule de communication répond à cet impératif organisationnel.

4-2- Renforcer les relations avec les institutions étatiques

La reconnaissance officielle constitue un signe de confiance auprès des partenaires. Elle a pour effet le renforcement de leurs appuis financier pouvant permettre au réseau de mieux satisfaire sa cible. Il faudra donc renforcer la collaboration avec les Etats à travers toutes ses structures décentralisées.

➤ **Axe stratégique 5 : Renforcement des capacités des cadres du réseau**

5-1- Mettre en place un plan de formation et de recyclage

L'amélioration continue de la qualité de nos services est tributaire du niveau de professionnalisme et des compétences distinctives. A travers ce plan de formation, le réseau assurera à ses points focaux des opportunités de renforcement de capacité et d'acquisition continue de nouvelles compétences pour mieux servir notre cible et la mutualisation des compétences.

5-2- Nouer des partenariats pour les appuis techniques

Le réseau sollicitera l'appui technique d'autres organisations et des structures accréditées telles que les instituts universitaires publics ou privés, les ambassades, etc. Elle pourra ainsi profiter de l'expérience et de l'expertise de ces structures pour améliorer sa performance.

5-3- Mettre à la disposition des cadres, outils et supports techniques

L'acquisition et la mise à disposition des matériels et support technique nécessaires est indispensable à la mise en valeur pratique des différentes compétences et expertises présentes au sein du réseau. Le RAIPH en partenariat avec ses différents partenaires travaillera à la satisfaction de cet impératif du support technique.

XIII. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET STRATEGIES D'INTERVENTION

✓ **Axe stratégique 1: Consolidation et développement des acquis**

• **Objectif stratégique 1: Consolider et développer les acquis**

▪ **Objectif spécifique 1 : Pérenniser le cercle des bénéficiaires**

1. Stratégies d'intervention

1.1.1 Renforcement des capacités et d'échange avec les points focaux

• **Objectif spécifique 2: Améliorer la qualité de nos services**

2. Stratégies d'intervention

1.2.1. Planification des activités

1.2.2. Solliciter l'appui des experts dans différents domaines ;

1.2.3. Suivi et évaluation des différentes activités ;

1.2.4. Prendre en compte l'efficacité et la compétence dans le recrutement

• **Objectif spécifique 3 : Augmenter le nombre des représentations**

3. Stratégies d'intervention

- 1.3.1. Installation du réseau dans plusieurs pays
- 1.3.2. Affectation de ressources financières spécifiques
- 1.3.3. Opérationnalisation du réseau

✓ **Axe stratégique 2: Création du centre de recherche appliquée sur le handicap**

- **Objectif stratégique 2: Créer et équiper le centre de recherche**

- **Objectif spécifique 1:** Construire et équiper le centre de recherche

4. Stratégies d'intervention

- 2.1.1. Identifier le lieu où le centre sera construit
- 2.1.2. Monter le projet de financement
- 2.1.3. Elaborer un calendrier de mis en œuvres
- 2.1.3. Mettre en place un comité de pilotage

✓ **Axe stratégique 3: Diversification des sources de financement et des partenaires**

- **Objectif stratégique 3: Créer des sources alternatives de financement**

- **Objectif spécifique 1:** Chercher et nouer de nouveaux partenariats

5. Stratégies d'intervention

- 3.1.1. Identification des partenaires
- 3.1.2. Apprêter les dossiers pour la recherche des nouveaux partenaires
- 3.1.3. Initier des visites de travail

- **Objectif spécifique 2:** Elaborer un programme d'intéressement des partenaires

6. Stratégies d'intervention

- 3.2.1. Identifier les partenaires cibles
- 3.2.2. Organiser des séances de sensibilisation
- 3.2.3. Inviter les partenaires cibles à assister aux différentes activités
- 3.2.4. Organiser des visites individuelles

- **Objectif spécifique 3:** Initier des activités génératrices de revenus

7. Stratégies d'intervention

- 3.3.1. Identifier les activités porteuses
- 3.3.2. Elaborer des plans d'affaires
- 3.3.3. Mettre en place un fond d'investissement pour les PSH

✓ **Axe stratégique 4: Renforcer la visibilité du réseau**

- **Objectif stratégique 4: Renforcer la visibilité du réseau**

- **Objectif spécifique 1:** Créer une cellule de communication

8. Stratégies d'intervention

- 4.1.1. Recruter un chargé à la communication et à l'information
- 4.1.2. Mettre des moyens nécessaires à sa disposition

- **Objectif spécifique 2: Renforcer les relations avec les institutions**

9. Stratégies d'intervention

- 4.2.1. Envoyer des rapports dans toutes les institutions compétentes

✓ **Axe stratégique 5: Renforcement des capacités des cadres du réseau**

- **Objectif stratégique 5:** Rendre plus professionnelles les activités du réseau

- **Objectif spécifique 1:** Mettre en place un plan de formation et de recyclage

10. Stratégies d'intervention

- 5.1.1. Identifier des domaines en besoins de formation
- 5.1.2. S'inspirer des expériences réseaux devancières
- 5.1.3. Elaborer un calendrier de formation périodique
- 5.1.4. Initier des stages de formations au profit des membres du réseau.

- **Objectif spécifique 2 :** Chercher des partenariats pour les appuis techniques

11. Stratégie d'intervention

- 5.2.1. Signer des partenariats avec des organismes et institutions.
- 5.2.2. Etablir des relations avec des instituts et universités

- **Objectif spécifique 3** : Mettre à la disposition des cadres- outils et supports

12. Stratégies d'intervention

5.3.1. Equiper les différents bureaux de matériels nécessaires

5.3.2. Veiller à la maintenance des matériels

XIV. MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

La matrice de planification stratégique subdivisée par axe d'intervention, présente en détail les résultats attendus par chaque objectif spécifique, en mettant en évidence les indicateurs de résultats, les sources de vérifications et les hypothèses d'actions. Les résultats seront les fruits des stratégies d'interventions listées ci-dessus, parmi lesquelles la Coordination Générale identifiera les activités à mettre en œuvre au bénéfice de la cible dans les cinq prochaines années.

XV. SUIVI ET EVALUATION

Le plan stratégique 2026-2030 pour son exécution sera décliné en plans opérationnels annuels. Le suivi –évaluation consistera à apprécier le niveau d'atteinte des objectifs identifiés pour chaque année. Il se fera aussi bien au niveau interne qu'externe en collaboration avec les différents partenaires. Un comité de suivi sera mis sur pied à cet effet. A la fin de chaque trimestre, le comité élaborera un tableau de bord, suivi de propositions d'ajustements pour combler les éventuels écarts identifiés. La présidence du Directoire Africain du réseau et les différentes représentations, au moment de l'approbation des rapports annuels, feront une évaluation annuelle de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du plan stratégique sur la base des rapports du comité de suivi. Au terme des cinq ans, une évaluation finale du plan sera faite par les représentants des comités techniques mis en place.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIF STRATEGIQUE	ACTIONS PRINCIPALES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS
AS 1: Promotion des droits et plaidoyer politique	Renforcer la défense des droits des personnes en situation de handicap dans les politiques publiques africaines	Organisation de campagnes continentales de plaidoyer	Les droits des personnes handicapées sont mieux intégrés dans les politiques nationales	Nombre de politiques influencées (20 pays d'ici 2030)
		Création d'un Observatoire Africain des Droits des Personnes Handicapées	Données fiables sur les violations de droits disponibles	1 observatoire opérationnel dans chaque un des 30 pays
		Organisation de forums africains sur l'inclusion	Dialogue renforcé entre gouvernements, OSC et partenaires	5 forums africains organisés
		Formation de leaders handicapés en plaidoyer	Leadership des personnes handicapées renforcé	10 000 leaders formés d'ici 2030
AS 2: Inclusion socio-professionnelle et entrepreneuriat	Favoriser l'autonomisation économique des personnes en situation de handicap	Mise en place de programmes de formation professionnelle inclusive	Augmentation des compétences professionnelles	100 000 personnes handicapées formées
		Création de coopératives inclusives	Développement d'activités économiques durables	200 coopératives inclusives créées
		Mise en place d'un fonds africain de micro finance inclusive	Accès au financement pour les entrepreneurs handicapés	20 000 micro-entreprises financées
		Promotion de l'emploi inclusif dans les entreprises	Augmentation de l'emploi des personnes handicapées	50 000 emplois inclusifs créés
AS 3: Transformation des perceptions sociales du handicap	Réduire la stigmatisation liée au handicap en Afrique	Campagnes de sensibilisation communautaire	Amélioration de la perception sociale du handicap	20 millions de personnes sensibilisées
		Sensibilisation dans les écoles	Promotion d'une culture inclusive chez les jeunes	10 000 écoles sensibilisées
		Partenariats avec médias africains	Diffusion d'informations inclusives	100 médias partenaires
		Organisation d'évènements inclusifs	Visibilité accrue des capacités des PH	200 évènements inclusifs organisés
AS 4: Recherche et production de données sur le handicap	Produire des données fiables pour orienter les politiques publiques	Réalisation d'études sur le handicap en Afrique	Connaissances améliorées sur la situation des PH	50 études publiées
		Création d'une base de données africaine sur le handicap	Données accessibles pour les décideurs	Base de données couvrant 30 pays
		Organisation de conférences scientifiques	Partage de connaissances	10 conférences scientifiques
		Publication du Baromètre africain de l'inclusion	Suivi de l'évolution de l'inclusion	5 rapports continentaux publiés
AS 5: Innovation numérique et inclusion digitale	Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux technologies numériques	Création de centres numériques inclusifs	Accès aux TIC amélioré	50 centres numériques créés
		Formations en compétences numériques	Autonomie numérique renforcée	100 000 personnes formées
		Développement d'une plateforme e-commerce inclusive	Accès aux marchés pour les entrepreneurs handicapés	10 000 utilisateurs actifs
		Promotion des technologies assistives	Amélioration de l'autonomie	20000 équipements technologiques distribués

PLAN OPÉRATIONNEL PAR ANNÉE DE 2026 A 2030

ANNEE	ACTIONS MAJEURES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS
2026	Installation des directoires nationaux RAIPH dans 20 pays	Structuration du réseau	20 directoires nationaux opérationnels
	Lancement de l'Observatoire africain du handicap	Suivi et reporting sur les violations des droits des personnes en situation de handicap	Observatoire fonctionnel
	Lancement du programme entrepreneuriat inclusif	Début de l'autonomisation économique	5 000 bénéficiaires
2027	Extension du réseau à 30 pays	Expansion continentale	30 pays membres
	Création de centres numériques inclusifs	Accès au numérique	10 centres créés
	Mise en place du fonds de micro finance	Financement des initiatives	5 000 entrepreneurs soutenus
2028	Publication du premier rapport africain sur l'inclusion	Référence continentale sur le handicap	1 rapport publié
	Création de coopératives inclusives	Développement économique local	50 coopératives créées
2029	Déploiement de la plateforme e-commerce inclusive	Commercialisation des produits	5 000 vendeurs inscrits
	Accélération de l'emploi inclusif	Inclusion professionnelle renforcée	20 000 emplois créés
2030	Organisation du Sommet Africain du Handicap	Plaidoyer continental renforcé	1 sommet continental
	Évaluation du plan stratégique	Mesure de l'impact	1 rapport d'évaluation

IMPACT GLOBAL ATTENDU 2026-2030

Indicateur d'impact	Cible
Personnes en situation de handicap directement bénéficiaires	1 000 000
Personnes en situation de handicap formées	100 000
Entreprises inclusives créées	20 000
Pays africains impliqués	30
Campagnes de sensibilisation	200

BUDGET PREVISIONNEL DES ACTIVITES 2026-2030

Axe stratégique	2026	2027	2028	2029	2030	Total USD	Total EURO	Total F CFA
Promotion des droits et plaidoyer politique	800 000	900 000	900 000	1 000 000	1 000 000	4 600 000	4 002 000	2 625 312 000
Inclusion socio-professionnelle et entrepreneuriat	1 500 000	2 000 000	2 000 000	2 200 000	2 300 000	10 000 000	8 700 000	5 707 200 000
Transformation des perceptions sociales du handicap	400 000	500 000	600 000	600 000	700 000	2 800 000	2 436 000	1 598 016 000
Recherche et production de données sur le handicap	1 000 000	1 200 000	1 500 000	1 600 000	1 700 000	7 000 000	6 090 000	3 995 040 000
Innovation numérique et inclusion digitale	600 000	700 000	700 000	800 000	800 000	3 600 000	3 132 000	2 054 592 000

PARTENAIRES STRATEGIQUES POTENTIELS

1	Union Africaine
2	ONU/CDPH
3	PNUD
4	UNICEF
5	Banque Africaine de Développement
6	Handicap International
7	Banque Mondiale
8	Fondation de France
9	OIT
10	OMS
11	OIF
12	FIRAH
13	Forum Européen des Personnes Handicapées
14	UNESCO